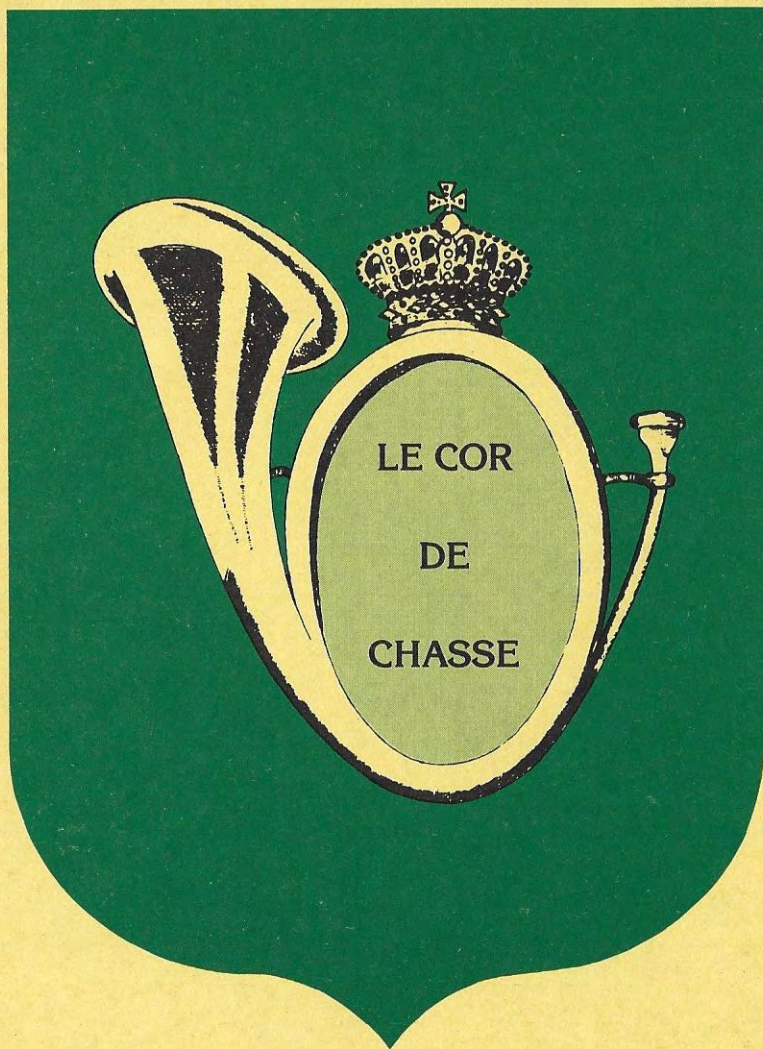


OCTOBRE 88

64

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N. 64.

OCTOBRE 1988.

CHASSEUR

UN JOUR,

CHASSEUR

TOUJOURS.

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DESChasseurs A Pied.Der Jagers Te Voet.


sommaire

Page 2- Feuilles d'Automne (Marcel F. MASSIN.

Page 4- Pélerinage à EPPEGEM et PONT-BRULE.

Page 10- Musée

Page 11- Texte d'un jeune homme de ZEMST.

Page 13 et 36 - Publicités.

Page 14- Fastes du 2ème Chasseurs à SIEGEN, avec
photos pages, 17-18-19-20-21.

Page 22- In Mémoriam

Page 23- Volontaires de guerre. et Page 28, la suite

Page 27- Cotisation.

Page 28- Philatélie.

Page 33- Les petits mots de Marius STAQUET.

Page 34- Social.

Editeur responsable. Edmond BURTON, 370 rue des
Closières, 6001 MARCINELLE.

Feuilles D'automne.

Une génération s'éteint. Lentement. Elle en arrive au terme où l'on doit s'effacer pour que d'autres s'affirment. Pour ceux qui furent, malgré eux, marqués du sigle I4/I8 puis 40/45. Ce qui ne sera bientôt plus que dates dans l'histoire, et dont l'image s'estompera, une à une, jusqu'au reflet du souvenir.

En un muet accord, l'automne se recueille sur tout ce qui s'oublie. C'est l'au-revoir de vie pour qui fera, sans eux, le printemps à nouveau.

Si vous en connaissez, voyez-les autrement, avec les yeux du coeur, comme une chose que vous ne verrez pas toujours.

Marcel F. MASSIN.

*Ni Nord, Ni SUD
Venu des siècles Belge
Aux quatre points cardinaux.*

*Belge, suis né
Sous le signe opulent
d'un monarque géant
Léopold II le bâtisseur.*

*J'ai servi sous deux rois:
 Albert le défenseur, et
 Léopold soldat
 qui paya, avec nous,
 le poids d'une défaite.*

*J'ai vécu sous Baudouin
 le gardien de nos lois
 fidèle à la Patrie,
 juste le temps de vie.
 BELGE, je reste
 et BELGE je mourrai.*

Marcel F. MASSIN.



- A 6 ans, on croit au Père Noël.
- A 25 ans, on se croit le Père Noël.
- A 50 ans, on est vraiment le Père Noël, mais
- personne n'y croit plus.

Marius STAQUET.

PELERINAGE A EPPEGEM ET

A PONT-BRULE 1988.

LE PELERINAGE DES CHASSEURS A PIED A PONT-BRULE ET
EPPEGEM. Hommage au CAPORAL TRESIGNIES ET A SES COMPA-
GNONS.

Depuis plusieurs années déjà, au début de septembre, à l'initiative de l'Amicale Nationale des Chasseurs à pied, les Chasseurs et leurs anciens organisent un pèlerinage à Pont-Brulé et Eppegem, afin de rendre hommage au Caporal Trésignies qui, en 1914, lors des premières sorties d'ANVERS, s'est sacrifié en traversant à la nage le canal de WILLEBROECK pour abaisser le pont-levis, afin de livrer passage à une contre-attaque du 2ème Chasseurs et qui tomba ainsi, sous les balles de l'ennemi. Au bord du canal, un mémorial fut élevé, il y a quelque vingt ans, à l'endroit même où est parti le Héros des Chasseurs.

A PONT-BRULE.

=====

Dès 10 heures de ce premier dimanche de septembre, à l'entrée de la petite Eglise où une garde d'honneur encadre le glorieux drapeau du 2ème Chasseurs, le doyen de l'endroit et l'aumônier des Chasseurs accueillent et souhaitent la bienvenue aux nombreuses personnalités.

Un office est célébré dans les deux langues nationales. Nous y notons la présence du Chef de Corps du 2ème Chas., le Major BEM CLOSSET, des anciens Chefs de Corps, le Colonel BURTON, président de l'Amicale, du Colonel WALEM et du Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, de l'Adjudant-Chef du 2ème Chas. BUTZ, de l'Aumônier protestant VAN DEN STEEN, des échevins SERON et DEBROUX, venus de CHARLEROI, ainsi que de nombreux Chasseurs, membres de l'Amicale et de représentants

de plusieurs associations patriotiques locales et venues de CHARLEROI et environs.

Pendant la messe, le drapeau régimentaire est à la place d'honneur, escorté de sa garde armée.

Après cette première cérémonie, garde et drapeau, personnalités et assistance se regroupent et encadrent la modeste pelouse d'honneur qui jouxte l'église et où TRESIGNIES repose aux côtés d'une vingtaine de ses camarades, tombés en 1914, à PONT-BRULE.

La tombe de TRESIGNIES est fleurie par le chef de corps, le président de l'Amicale et les deux échevins de CHARLEROI.

La même cérémonie se répète ensuite, en bordure du canal, devant le monument encadré par la garde d'honneur et son drapeau.

A EPPEGEM. =====

Pendant ce temps, une autre cérémonie avait lieu à EPPEGEM, où un service religieux était également célébré à la mémoire des autres Chasseurs des 1er et 3ème régiments tombés dans la région.

Tandis que les cars et voitures du 2ème Chasseurs ont rejoint la place d'EPPEGEM, un dépôt de gerbe ponctué par une vibrante Brabançonne, est effectué par les autorités communales de ZEMST (Commune fusionnée) et par les échevins carolorégiens.

Un long cortège se forma ensuite, pour gagner le cimetière militaire, le long de la route de MALINES et pieusement entretenu par les autorités locales.

Il est précédé par les enfants des écoles, par la fanfare de ZEMST, par les militaires du 2ème Chasseurs et par les drapeaux et les membres des associations patriotiques de ZEMST et de CHARLEROI, toujours aussi nombreux.

Autour de la Croix qui domine les tombes, où reposent plusieurs centaines de Chasseurs tombés au Champ d'Honneur en 1914, une importante cérémonie se déroule

encore. Le Bourgmestre de ZEMST souhaite la bienvenue aux Chasseurs et leurs amis, le Colonel BURTON remercie tout le monde au nom de l'Amicale et par des paroles fortes stigmatise la division de la BELGIQUE que les morts de 14-18 nous ont léguée forte et indépendante. (Texte complet en fin d'article).

Le Bourgmestre pour sa part n'a-t-il pas salué la mémoire de ces nombreux Chasseurs Wallons, morts pour la BELGIQUE en terre flamande, et n'avons nous pas entendu un remarquable poème récité par un jeune habitant d'EPPEGEM intitulé " DEBOUT LES MORTS".(texte en pages II-12).

Après un dernier dépôt de fleurs par les autorités communales de ZEMST et de CHARLEROI, et les autorités militaires au pied de la Croix, le Doyen de ZEMST procède à la bénédiction des tombes et le cortège regagne la Maison Communale annexe d'EPPEGEM, devant laquelle le médaillon du ROI ALBERT est également fleuri.

Discours de l'échevin de ZEMST, signature du Livre d'Or de l'Amitié et congratulations réciproques achèveront la partie officielle qui se termina au local, près de l'église, par un amical et fraternel banquet.

,,*,*,*,*,*,*,*,*,*,*,*,*,*,*,*

REMERCIEMENTS DU COLONEL BURTON. =====

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers
Chasseurs.

Cette multitude de croix dressées autour de nous, et ailleurs sur les terres de Flandre et de Wallonie, ces croix plantées dans la souffrance de l'héroïsme, ces croix tragiques nous interpellent au nom de ceux, wallons et flamands, dont elles éternisent la mémoire et la gloire et qui sont morts pour notre indépendance et nos libertés.

Réprobatrice, elles nous demandent : "Qu'avez-vous fait de cette BELGIQUE qu'au lendemain de 1918, ils

vous ont transmise, libre, indépendante et forte ?
 Forte de leur solidarité de Chasseurs, de Soldats unis
 dans les combats :...jusqu'à la mort, jusque dans leurs
 cimetières.

Qu'avez-vous fait de la PATRIE que certains au-
 jourd'hui appellent "Ce pays " comme s'il n'était pas
 le leur, comme s'ils étaient honteux de leur origine?.

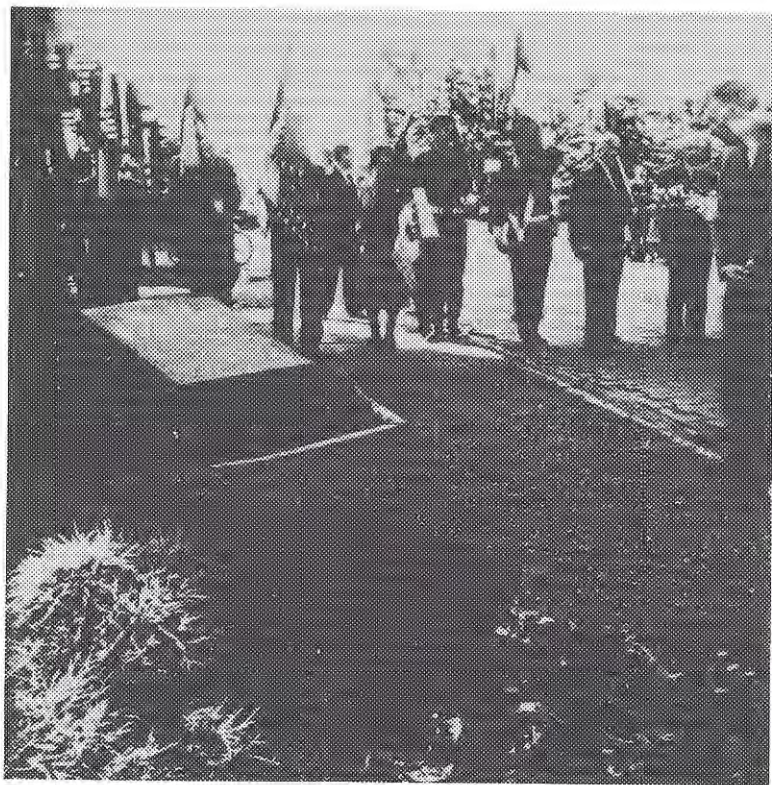
A cette question, nous adressant à nos morts,
 force nous est de répondre:

" Ces provinces que vous aviez unies, que vous aviez
 " soudées par vos souffrances communes et votre courage
 " on vient d'enfoncer dans leur union séculaire, le coin
 " d'une frontière linguistique définitive. une frontière
 " qui, par définition, sépare. Une frontière qui divise
 des communes voisines, alors qu'il eut été plus sage
 " d'en faire des creusets où puissent se fondre, tout
 " naturellement, nos cultures complémentaires.
 " La Patrie que vous aviez fortifiée de votre sang,
 " on nous l'a donc affaiblie en la divisant. Et, pa-
 " radoxe incroyable, nous avons consacré le divorce
 " de nos communautés, au moment même où les peuples
 " d'Europe s'unissent pour affermir dans notre vieux
 " Continent, les Libertés démocratiques et la PAIX !.

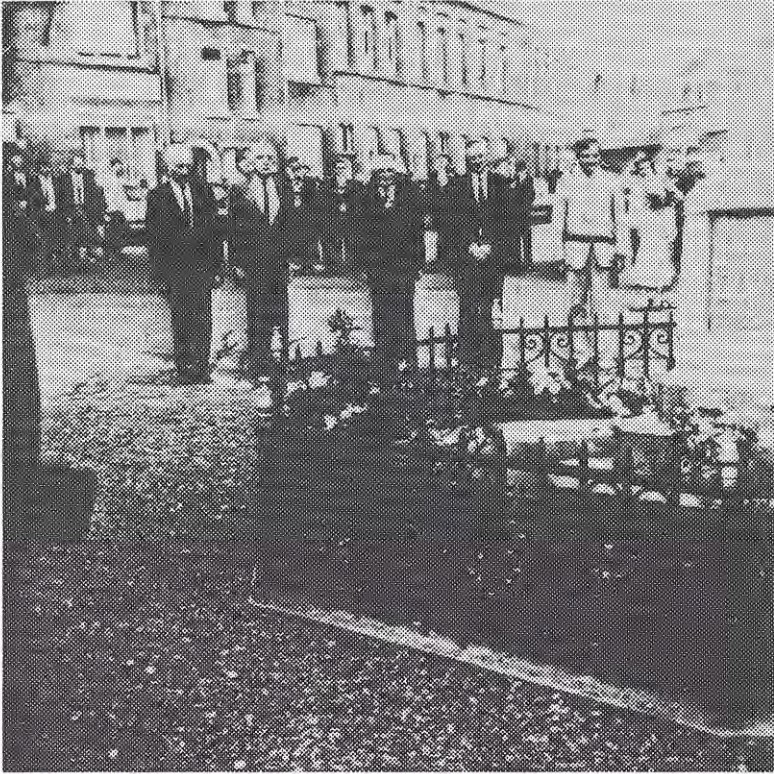
La PAIX ! Ce n'est pas seulement l'absence de
 guerre ! C'est aussi et surtout, un état d'esprit !
 Un état d'esprit que nous les Belges devons avoir en
 commun, pour que le combat de nos anciens n'ait pas
 été livré en vain. Cette paix là, ne peut s'obtenir
 par des alchimies politiciennes . Il faut qu'elle soit
 dans nos coeurs, dans notre volonté. Volonté de com-
 prendre notre partenaire, de le respecter. Volonté de
 mortifier nos égoïsmes pour faire triompher une fra-
 ternité réciproque. Une fraternité qui postule une
 entraide permanente, basée sur la certitude que chacun
 s'est fait un devoir de produire l'effort maximum pour
 essayer de se suffire à lui-même.

Voilà la Paix que tous ensemble, il nous faut
 impérativement sauver. Voilà votre ligne de conduite
 à vous les jeunes Chasseurs d'aujourd'hui ! Unissez-
 vous aux jeunes gens de Flandre, autour de ce drapeau

que vous encadrez avec tant de fierté. Autour de ces trois couleurs qui sont et qui doivent rester les nôtres, car le bonheur d'une Société, d'un Peuple, dépend d'une telle FRATERNITE!



Dépôt de fleurs sur le lieu où tomba notre vaillant
Caporal TRESIGNIES le long du canal à PONT- BRULE.



Minute de silence au monument aux morts à EPPEGEM.

On y reconnaît, les échevins de CHARLEROI, Mr, DEBROUX et SERON, ainsi que Mr ROUSSEAU de la F.N.C. de CHARLEROI, Mr DAELEMANS ancien échevin de ZEMST, ainsi que Mr VANDERMEIREN 1er échevin.



. M U S E E . .

FONCTIONNEMENT.

En vue de pouvoir boucler le budget des frais de fonctionnement de notre Musée, nous avons sollicité un subside auprès de Monsieur J.P. DEMACQ, échevin de la Culture et de l'Instruction de CHARLEROI.

A l'intention de nos membres, nous reproduisons ci-dessous, la réponse qu'il nous a fait parvenir.

Cher Monsieur BURTON,

Vous n'êtes pas sans savoir que la vie des Associations Culturelles connaît des hauts et des bas et que, malheureusement, certaines naissent pour disparaître ensuite.

Dès lors, au départ d'un même crédit global, il est possible de revoir la ventilation des subsides en tenant compte des activités déployées.

J'ai donc le plaisir, dans le respect du plan d'assainissement imposé par les Autorités de Tutelle, et toujours en vigueur à ce jour, de vous informer de ma volonté de majorer, pour l'exercice 1988, le subside qui vous a été octroyé l'an dernier et d'en porter le montant à cinquante mille francs.

Je me dois cependant, d'attirer votre attention sur le fait qu'en fonction de longues démarches administratives (ratification du Conseil Communal par les instances supérieures, . . .) la liquidatio. ne pourra être concrétisée dans l'immédiat.

Toujours à votre disposition
je souhaite à votre association un développement
culturel à l'image de celui que mérite votre dé-
vouement et vous prie de croire, Cher Monsieur
BURTON, à l'assurance de mes sentiments les plus
dévoués.

Jean-Paul DEMACQ.

* * * * *

Nous vous transmettons ci-dessous, la
traduction d'un texte que nous avons reçu d'un
jeune homme de ZEMST.

VERRIJSNIS DER DODEN!

Je droeg enkel je ziel op je geweer
Kleine soldaat, uit roemrijke tijden
Je had slechts je hart als harnas
Om je heimat te beschermen en je land te
redden.

Tegen woeste aanvallen van haat ,
tegen opdri .gerige goddeloze deining,
volstond jouw wil en durf, soldaat,
om alleen en fier berg en dal te verdedigen

Om je daden in de verre toekomst te doen
gedenken
wou je dat je kruis werd ingeplant in het
landschap
waarover jij vrede bracht voor alle
nakomelingen

Als de alarmklok echter scheldt naar nieuwe
overheersing,
dan zal je tegen de gierende Oostenwind in,
antwoorden

" Ik ben paraat " wanneer je land roept :
" Doden, verrijs ".

* * * * *

TRADUCTION/

DEBOUT LES MORTS!

Tu n'avais que ton âme au bout de ton fusil,
Pauvre petit soldat de la Gaule héroïque !
Tu n'avais que ton coeur comme cuirasse
épique,
Pour garder ton Foyer et sauver ton Pays!

Et contre la ruée immense de la haine,
Contre la houle impie avide à s'imposer,
Ce fut assez, Soldat, que de vouloir oser
Défendre seul et fier et tes monts et ta
plaine!

Pour rappeler ton geste au lointain avenir
Tu voulus que ta Croix soit dans le paysage
Que tu rendais en Paix à tous ceux à venir !

Mais que le tocsin sonne un nouvel esclavage
Auvent brutal de l'Est, tu répondras encore
" Présent " si ton Pays criait : "DEBOUT LES
MORTS !".

Investissements internationaux en obligations.

LE PLACEMENT SANS FRONTIERES EN OBLIGATIONS.

Investir dans le monde entier est aujourd'hui à votre portée. Grâce aux deux nouveaux SICAV* de droit luxembourgeois : le ES-Bond Fund et le ES-Bond Capital Fund, créées par la CGER et la Caisse d'Epargne de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg. Ces deux SICAV investissent principalement en obligations, diversifiées internationalement.

Un comité d'investissement, composé d'experts, définit la composition du portefeuille de manière à réduire les risques de change et à atteindre un rendement optimal. Le prix de souscription d'une action ES-Bond Fund ou ES-Bond Capital Fund est égal à la

**ES-BOND
FUND**

**ES-BOND
CAPITAL
FUND**

valeur d'inventaire majorée de 3% de frais d'émission et la taxe boursière. Cette valeur est libellée en ECU.

Si vous optez pour le ES-Bond Fund, un dividende vous sera versé annuellement. Si, par contre, vous préférez le ES-Bond Capital Fund, vos intérêts seront capitalisés et vous ne payerez aucun impôt sur la plus-value ainsi réalisée. Renseignez-vous dès à présent dans votre agence CGER

CGER
nous sommes à vos côtés

*SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable



Dans la Province du Hainaut, il y a toujours une agence près de chez vous.

2è. Chasseurs A Pied .

SIEGEN 1988 .

Nos jeunes Chasseurs célébraient, les 7 et 8 septembre derniers, les FASTES de leur Unité. Nombreux étaient les membres de notre Amicale venus apporter à leurs successeurs le soutien de leur amitié et de leur foi profonde dans les valeurs qui sont le fondement de l'Esprit Chasseurs.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE.

A 19heures, en la chapelle du quartier PEPINSTER une prière commune à la mémoire de leurs morts, unissait tous les Chasseurs présents dans une même émotion. C'était sobre, digne et sincère. Venait ensuite la veillée d'armes, autour du Monument aux Chasseurs tombés pour la Patrie. C'était le moment choisi par le Chef de Corps, le Major CLOSSET, pour déposer au pied de la stèle, une gerbe de fleurs ornée du ruban vert et jonquille, en hommage à nos disparus.

JEUDI 8 SEPTEMBRE.

Sur la plaine de drill du même quartier, les invités, venant prendre place dans les tribunes dressée à leur intention, découvraient encadrant le monument aux Morts, les véhicules blindés rutilants du 2ème Chasseurs. Les troupes prenaient alors rapidement leur dispositif traditionnel en forme de U. La branche gauche était occupée par la musique des Grenadiers et le peloton état-major, la base par le peloton MILAN (lance-missiles), la branche droite par le peloton Chasseurs de char, la maintenance et leur mascottes encadrant pour la première fois, le drapeau de notre Amicale, porté haut le vent par notre ami Pierre BARET .

Après la présentation de la Compagnie au Chef de Corps et l'accueil du Colonel BEM BRUYERE, commandant la 17ème Brigade blindée, le drapeau du 2ème Chasseurs était reçu aux accents de la Brabançonne et prenait place avec son escorte entre les pelotons Milan devant le Monument aux Morts.

Puis, ce fut la revue des troupes passée par le Général-Major VERSTRAETEN, commandant la 16ème division. Dès cet instant, nous savions que nos "P'Tits Chasseurs" ne pouvaient recevoir que des félicitations de leurs chefs, tant leur allure et leur tenue étaient martiales.

Revue passée, le Major CLOSSET, après avoir remercié ses invités, s'adressait à nos Chasseurs et leur demandait de persévérer dans leur volonté de faire toujours mieux leur métier de soldat pour le renom de leur Arme et pour le bien du Pays. Il invitait ensuite les anciens Chefs de Corps, les Colonels et Lieutenant-Colonel : AEM JORIS, BURTON, WALEM, CHASSEUR et BEM DELVOSAL, notre secrétaire Jacques SCORY et le Colonel A. HEUREUX à fleurir le monument. Moment émouvant, ponctué d'un last-post qui donnait à frémir et que nous devions à l'heureuse initiative du Major CLOSSET.

Vint ensuite le moment des choses réjouissantes, celles qui couronnent les efforts consentis, les services rendus ou jalonnent une existence.

- La remise au 1er sergent CORNET des mains du Général VERSTRAETEN, de la décoration pour sa participation à l'opération humanitaire Armée à KOLWESI en mai 1978.
- La remise des trophées :
 - au caporal SOMVILLE, le trophée du meilleur Chasseur de l'année, offert par notre Amicale
 - au 1er sergent CORNET, celui du meilleur instructeur, offert par le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL.
 - au 2ème peloton, le trophée d'identification des véhicules blindés
 - à l'équipage du véhicule de commandement du 1er

peloton, celui du meilleur équipage MILAN offert l'Adjudant-Chef DELVAUX.

- au Caporal TEERLINCK, des mains de Monsieur Willy SERON échevin de la Ville de CHARLEROI, un souvenir du tir victorieux de son premier missile réel, tir marquant la fin de sa formation.
- les prestations de serment des sous-lieutenants BRIAC, WARNON et VAN ASSCHE et du sergent candidat sous-officier de réserve GODIN. (Vous trouverez les photos en pages I7. - I8 - I9 - 20. - 2I).

C'est par un défilé impeccable que se terminait la cérémonie à l'issue de laquelle le Major CLOSSET conviait tous ses invités à prendre le verre de l'Amitié. Pendant que nous savourions ce verre, il remercia, en une courte allocution, tous ceux qui avaient été les artisans ou avaient prodigué leur aide à l'organisation de ces belles journées et plus particulièrement Madame COLIN toujours aussi dévouée à ses " p'tits Chasseurs" à qui il remit un élégant bouquet de fleurs avant de recevoir lui-même, offert par notre ami André BALERIAUX pour les salles de traditions des Chasseurs, un prix de tir remis en 1895 à un Chasseur du 2ème et pieusement encadré comme on savait le faire à cette époque.

La journée n'était pas terminée, les différents mess devaient encore accueillir leurs invités respectifs pour un lunch aussi amical qu'animé, et les volontaires couronner le tout par un bal bien sympathique.

Tout au long de ces deux journées, nous avons ressenti cette chaleur humaine, cette camaraderie qu'on trouve tout naturellement chez les Chasseurs et que leur rendaient bien ceux venus d'un peu partout, mais particulièrement de CHARLEROI avec un fort contingent auquel s'était joint le Lieutenant-Colonel de réserve HANOTEAU, chef de Corps du 5ème Chasseurs à pied et qui comportait, monsieur l'échevin SERON, Monsieur Jean HUBINON secrétaire communal adjoint de CHARLEROI, la toujours fidèle délégation du CRORC, le président de MARS et MERCURE, Monsieur TOUSSAINT, une délégation de la région HAINAUT-NAMUR de Gendarmerie, une forte

délégation de l'Harmonie des Chasseurs conduite par son président monsieur RIGAUD et son Chef monsieur DELCOUX, monsieur BRICOUT, président Hre du Tribunal de Commerce, des parents de Chasseurs et d'autres encore . . . on ne peut les citer tous, qu'ils veuillent bien nous en excuser, tellement ils étaient nombreux ... Et ce petit monde sympathisait avec les voisins de nos Chasseurs à SIEGEN: les 1er et 2ème Guides, le 2ème Cyclistes dont le Chef de Corps le Lieutenant-Colonel BEM LAMBOTTE est ancien Chasseur, les Artilleurs du 19ème Bataillon d'Artillerie, les Unifiés logistiques. Et aussi avec les délégations des Chasseurs de HOLLANDE et du président Otto MUNTER de la Fédération des Fraternelles de Chasseurs allemands.

En bref, journées de la Tradition et du Souvenir réussies avec l'agréable complicité d'un soleil radieux.



Le 2^e Peloton remporte le trophée d'Identification des Véhicules Blindés (IVB).
De gauche à droite : Sgt DUFRASNE (Chef Sec), Cpl DUBOIS, Sdt VM GOLIN-
VAUX, Cpl HANNECART, Slt MIL BRIAC-WARNON (Chef Pl), Cpl GEUFFENNE,
Cpl SOMVILLE, Cpl DELPORTE, 1 Sgt LOUIS (Adj Pl).



Le 1^{er} Sergent CORNET, adjoint du 4^e Peloton Chasseurs de Chars, reçoit la décoration pour sa participation à l'OPERATION HUMANITAIRE ARMEE, à KOLWEZI en mai 1978.

Il reçoit également le trophée du MEILLEUR INSTRUCTEUR (Challenge Lt Col BEM DELVOSAL).



Le Caporal SOMVILLE reçoit le trophée du MEILLEUR CHASSEUR pour l'année 88 offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.



L'équipage 1.6. (1PI) reçoit le trophée du MEILLEUR EQUIPAGE MILAN (Challenge Adjt Chef DELVAUX).

De gauche à droite : Cpl HENRY (Chauf Veh BI M113), SLt CAZY (Chef 1 PI), Cpl MOHAMED (Tireur MILAN).



Le Caporal TEERLINCK, jeune tireur MILAN a tiré avec succès son premier missile à BERGEN en mai 88 marquant ainsi la fin de sa formation.

Il reçoit en souvenir des mains du Chef de Corps un petit missile en bois sculpté.



« JE JURE FIDELITE AU ROI,
OBEISSANCE A LA
CONSTITUTION ET AUX
LOIS DU PEUPLE BELGE ».

SLt MIL BRIAC-WARNON



SLt MIL VAN ASSCHE



Sgt CSOR GODIN

Le Sergent Candidat Sous-Officier de Reserve GODIN, Sous-Officier d'Administration, est le premier de sa catégorie à prêter serment en public.



IN MEMORIAM

Il n'était membre de l'Amicale, mais nous le considérons comme tel, depuis des années que nous le rencontrions lors de la Journée des Chasseurs à pied d'EPPEGEM.

Nous étions encore avec lui au début de juin, dans le magnifique Hôtel de Ville de ZEMST, en vue de préparer le 75 ème anniversaire des combats d'août 1914.

Malheureusement, ces commémorations se dérouleront sans sa présence, car ce 11 juillet 1988, ont eu lieu les funérailles de notre ami Jan HEYMANS, président des anciens combattants d'EPPEGEM.

Une délégation de l'Amicale était présente à ces cérémonies, et nous voudrions réitérer à Madame HEYMANS, ainsi qu'à sa famille et aux membres de la N.O.S. d'EPPEGEM, nos plus sincères condoléances.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Tout membre qui ne signale pas son changement d'adresse, s'expose à voir son Cor de Chasse nous retourner par la poste avec la mention n'habite plus à l'adresse indiquée.

Volontaires De Guerre.

Après la BRIGADE PIRON, constituée en GRANDE-BRETAGNE dès le début de la guerre, après la 5ème BRIGADE qui donna naissance aux Unités de Chasseurs à pied d'après-guerre, nous abordons maintenant l'historique des Bataillons et Brigades formés de jeunes et aussi de moins jeunes qui n'hésitèrent pas à répondre au premier appel lancé dès la Libération du territoire national.

Est-ce une caractéristique de ces V.G. toujours est-il qu'ils furent parmi les premiers en BELGIQUE à rejoindre leur cantonnement, en l'occurrence la Caserne Trésignies, parmi les premiers à se trouver en contact avec l'ennemi dans les ARDENNES, et les premiers à avoir répondu à notre demande.

Voici donc l'historique du 5ème Bataillon de Fusiliers tel qu'il nous a été communiqué par leur secrétaire national, le Lieutenant-Colonel Hre Roger HARDY, que nous remercions vivement.

* * * * *

Histoire Du 5ème Bataillon De Fusiliers.

I. C R E A T I O N :

Quelques jours après la Libération, à CHARLEROI-Caserne Trésignies, le 9 octobre 1944.

Tous les hommes sont des volontaires de guerre; l'engagement a eu lieu à MONS, le 23 septembre 1944,

dès l'appel lancé sur les ondes par le gouvernement belge rentré de LONDRES.

Le 5ème Bataillon de Fusiliers est la première Unité de l'Armée Belge, constituée sur le territoire national après 1940.

La plupart des officiers, des sous-officiers et des hommes, sont d'anciens résistants, originaires de la Province du Hainaut. Quelques instructeurs belges débarqués en NORMANDIE avec les Alliés complètent l'encadrement.



Badge que nous portons sur le haut de l'épaule gauche de notre uniforme.

2. ENTRAÎNEMENT ET ENTREE EN CAMPAGNE

Rapide mais intensif entraînement à la Caserne Trésignies et sur le terrain autour des terrils du Pays Noir, jusqu'au 13 décembre 1944, date de la remise du 5ème Bataillon de Fusiliers à la 1ère Armée des Etats-Unis. Le Bataillon est envoyé dans les Ardennes Spadoises et Verviétoises.

3. OPERATION : (Extraites du journal de Campagne de l'Unité.)

Dès le 16 décembre 1944, le 5ème Bataillon de Fusiliers Belges se trouve mêlé aux opérations Alliées contre les Allemands dans la Bataille des Ardennes. Le Bataillon opère dans la région de Verviers, Remouchamps, Stavelot et Malmédy.

Le 5ème Bataillon de Fusiliers est inclus dans les patrouilles le long du front, il protège des postes anti-chars américains mis en place à la hâte.

A Malmédy, un peloton du 5ème Bataillon de Fusiliers bat en retraite avec l'arrière-garde américaine, prend part à la protection des lignes de communications vers Bastogne et au ravitaillement en première ligne en essence des blindés américains.

Une Compagnie du 5ème Bataillon de Fusiliers en patrouille le long du chemin de fer de la Vesdre, capture des parachutistes allemands. Des allemands revêtus de l'uniforme américain sont également capturés par les Belges, entre Remouchamps et Stoumont, au moment de la percée du Kampfgruppe SS de Peiper dans la région.

A plusieurs reprises, au début de l'offensive allemande, le 5ème Bataillon de Fusiliers opère en première ligne avant d'être relevé par des Unités Américaines. C'est le cas notamment entre Stavelot et Malmédy lors de l'évacuation de l'essence sous le feu ennemi, entre Remouchamps et Stoumont lors de la percée de Peiper, à Cour et Andrieux où deux sections du 5ème Bataillon établissent un cordon défensif, tandis que

les allemands sont à la Gleize.

A Stavelot, le matin du 18 décembre, un peloton du 5ème Bataillon de Fusiliers incendie le dépôt d'essence américain sur la vieille route de Francorchamps, alors qu'il n'y a plus de troupes alliées entre lui et les Allemands du Kampfgruppe Peiper qui viennent de s'emparer de la Ville.

Il y a aussi de longues gardes et patrouilles dans le froid et la neige, toutes ces opérations mettent le 5ème Bataillon de Fusiliers à dure épreuve jusqu'au 27 janvier 1945. Il y aura des morts, des blessés et de nombreux malades.

Après une courte période de semi-repos et de réorganisation dans la région de Verviers, Pepinster et Aubel, le 5ème Bataillon de Fusiliers Belges entre en Allemagne dès les premiers jours de mars et passe le Rhin à la fin du mois de mars entre Bonn et Remagen. Dès ce moment, il assure la protection des lignes de communications de la première Armée Américaine qui force vers l'Est. L'Unité belge assure notamment la sécurité sur le flanc sud de la poche de la Ruhr où une armée allemande est prise dans la nasse.

Le 5ème Bataillon de Fusiliers progresse ainsi dans le sillage de la 1ère Armée Américaine, faisant prisonniers de nombreux soldats allemands et, le 8 mai 1945, jour de l'arrêt des combats, il se trouve éparpillé le long de la Fulda et de la Werra au sud-est de Kessel, les troupes russes étant arrivées sur l'autre rive de la Werra.

Le 5ème Bataillon de Fusiliers rentre en Belgique à la fin du mois de juin 1945, il est dissous le 30 novembre 1945. La plupart de ses membres retournent à la vie civile.

4. LA FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU 5ème

BATAILLON DE FUSILIERS.

La Fraternelle existe depuis 1946, elle comprend trois Régionales: CHARLEROI-CENTRE, MONS-BORINAGE et HAINAUT OCCIDENTAL.

Chaque année, les Régionales organisent à tour de rôle en octobre, l'anniversaire de la création du Bataillon.

5. RELATION AVEC LES AMERICAINS.

Depuis des années, la Fraternelle entretient avec les Américains du SHAPE-CASTEAU, des relations étroites d'amitié et d'estime, en dehors de toute considération politique ou autre, car ces Américains et leurs familles représentent pour les anciens Volontaires de guerre du 5ème Bataillon de fusiliers Belges, leurs compagnons d'armes américains de 1944-1945. D'autre part, la Fraternelle a conservé des liens avec le Quartier-Général de la 1ST US ARMY au MARYLAND (USA).



COTISATION

Nous invitons nos membres à renouveler leur cotisation pour 1989. En dépit de la hausse constante des frais d'impression et de port, la cotisation reste fixée à 150 FRS. Elle est à virer au moyen du bulletin ci-inclus au C.C.P. N° 000-0199352/17 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à pied rue de Loverval 100, 6071 CHATELET.

Nos membres qui tiendraient à nous aider, nous les invitons de majorer leur virement.

D'avance, nous les en remercions.

VOLONTAIRES DE GUERRE SUITE:

LE 5ème BATAILLON DE FUSILIERS BELGE ET LES AMERICAINS

DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE. (Période du 13 décembre 1944, jusqu'à la fin de la guerre en EUROPE en Mai 1945.).

Le 5ème Bataillon Belge de Fusiliers fut rattaché à la 1st US Army le 13 décembre 1944, mais n'appartint jamais à une grande Unité américaine, telle qu'une division. Toutes les compagnies du 5ème Bataillon Belge de Fusiliers furent adjointes à des Unités logistiques américaines dont ils en assurèrent la sécurité, en même temps qu'elles gardèrent les lignes de communications de la 1ère Armée des Etats- Unis jusqu'à la fin des hostilités.

Ces Unités américaines furent les suivantes :
624 Ord. Company, 178, 182, 332, 334, 544, 955, et 3423 Ord. Bn, 310 Ord. Bn, 308 QM Bn, 3814 QM Gasoline Supply Company, 101 Ord. Bn, 100 Q Company

Cependant, durant la bataille des Ardennes, en décembre 1944 et janvier 1945, le hasard voulut que le 5ème Bataillon Belge de Fusiliers ait des rapports à maintes reprises avec des Unités de la 30th US Infantry Division, dans les régions de MALMEDY, STAVELT, SPA et REMOUCHAMPS, comme suit:

- La 2ème Compagnie du 5ème Bataillon de Fusiliers Belges fut incorporée dans le système défensif avec des éléments anti-chars du 119th Inf RGT (30th US Infantry Division) entre REMOUCHAMPS et STOU MONT le 19 décembre 1944. Les Belges capturèrent quatre Allemands portant l'uniforme américain, qu'ils remirent à un officier du 119th Inf RGT.
- Le 1st Bn du 117th US inf RGT (30 th US Inf Divi) commandé par le Lieutenant-Colonel FRANKLAND prit la relève du peloton belge qui venait d'incendier trois gros tas de jerricans du dépôt d'essence à

PHILATELIE

DOCUMENTS PHILATELIQUES.

La philatélie est notre " Hoby " donc un délassement, qui doit nous permettre de développer nos connaissances philatéliques, scientifiques, historiques, protection de la nature, les vols spaciaux, la géographie et tous les autres sujets.

Actuellement, bien des documents sont mis à notre disposition pour agrémenter notre collection et la rendre plus attrayante, et ceci se remarque lors des expositions philatéliques, aux côtés des timbres neufs ou oblitérés, dans bien des cas les documents philatéliques peuvent vous aider à obtenir de belles récompenses, parmi ces documents, on y trouve principalement, des feuillets mis gratuitement par la Régie des postes lors de chaque émission de timbres. Il y a également, les F.D.C., les cartes maximums qui généralement se trouvent en vente dans l'enceinte de l'exposition ou chez les négociants.

I .- FEUILLETS EMIS PAR LA POSTE.-

Depuis un certain nombre d'années, un nombre très important de collectionneurs font faire oblitérer le feuillet sur lequel sera appliqué le ou les timbres spéciaux ou il est en vente, et ce au moyen d'un cachet spécial dans un bureau de poste temporaire qui se trouve à l'intérieur de l'exposition. Les timbres spéciaux apposés sur le feuillet peut-être oblitéré au moyen d'un cachet spécial représentant en général le sujet du timbre. De ce fait, vous voyez toujours les renseignements; quant à la mise en vente des timbres poste, l'historique des timbres et l'endroit des pré-ventes .

Si vous êtes en possession du feuillet et que vous ne pouvez vous rendre là où il y a une prévente, vous pouvez envoyer le feuillet timbré à la Régie des postes, division I.3.0.2, Centre Monnaie à 1000 BRUXELLES,

qui se chargera d'oblitérer les timbres.

2.- F.D.C. (First Day Cover).

Le F.D.C. est une enveloppe premier jour qui est mise en vente lors de la vente anticipée d'un ou plusieurs timbres poste.

Cette enveloppe étant d'un format normal sur laquelle est appliqué le ou les nouveaux timbres. Ceux-ci étant oblitérés au moyen d'un timbre à date spéciale, rappellent en général le motif des timbres émis. Les F.D.C. se trouvent en vente dans les expositions et par la suite chez les négociants en timbres..

3.- LA CARTE MAXIMUM.

La carte maximum est actuellement un document philatélique, avec trois éléments constitutifs: une carte illustrée, ou une carte-postale avec timbre apposé côté vue ou image et une oblitération spéciale présentant entre-eux le maximum de concordance.

Si vous choisissez comme collection, la "maximaphilie ", vous devez de préférence rechercher tout particulièrement les cartes maximum, réalisées avec tous les timbres d'une même émission, vous pouvez également porter votre choix sur des séries de cartes homogènes. Pour les séries de timbres du même type, on ne peut retenir qu'une valeur, pour éviter la monotonie et les répétitions fastidieuses et bien peu esthétiques. Notons que la maximaphilie peut avoir beaucoup d'attraits mais, nécessite de nombreuses recherches et de fréquentes visites aux expositions philatéliques, où on trouve régulièrement des négociants. En effet, vous pouvez avoir une carte différente pour chaque valeur et comble de raffinement, des oblitérations toutes différentes.

* * * * *

PROGRAMME DES EMISSIONS PHILATELIQUES POUR 1989.

I°.- le 20/2 - série "Croix Rouge de BELGIQUE " se composant de trois timbres aux valeurs de 9F + 2 F.
13 F + 3 F. - et 24 F + 8F. représentant des

oeuvres belges exposées dans des musées étrangers.

2°.- Le 20/3 - trois timbres spéciaux aux valeurs suivantes : un de 9 F. et deux de 13 f. consacrés à la dentelle.

3°.- Le 24/4 - deux timbres plus un bloc feuillet aux valeurs de 13F. + 3F. - 24F.+ 8F.- le bloc feuillet 50F. + 12 F.. Série dénommée Promotion de la Philatélie.

4°.- Le 24/4 - A l'occasion de la journée du timbre, une valeur de 13 F.

5°.- Le 6/5 - émission de deux timbres " Europe " aux valeurs de 13F. et 24 F. ayant comme thème, les jeux d'enfants.

6°.- Le 22/5 - à l'occasion du 325ème anniversaire de l'Institut National Supérieur et de l'Académie Royale des Beaux Arts à ANVERS, une valeur postale de 13.Frs.

7°.- Le 26/6, une série de quatre timbres dite, "touristique" aux valeurs de 2 X 9 FRs et 2 X 13Frs représentant les localités de FERRIERE, IZEGEM, ANTOING et LOKEREN.

8°.- le 4/9, une série de quatre timbres se présentant sous la forme d'un carnet de quatre timbres à 13 frs consacré à la Nature et représentant des canards.

9°.- Une valeur postale de 13 frs ayant trait au Festival Europalia, consacré au JAPON, émission du 18/9.

10°.- Le 26/9, un timbre poste à la valeur de 13 Frs en faveur de l'Enseignement et Education Permanente.

II°.- 2/10, un timbre-poste à la valeur de 9 Frs, consacré au 150ème anniversaire du Traité de

LONDRES, créant les provinces belge, néerlandaise et du limbourg. Cette valeur sera identique au timbre poste qui sera émis par les PAYS BAS.

- I2°.- Le 9/IO, un timbre poste spécial à la valeur de 9frs. consacré à la Jeunesse Philatélique.
- I3°.- Le 23/IO, une série de quatre timbres poste aux valeurs de 9F.+ 3F. - I3F.+ 4F.- 26F.+ 6F., dénommée Solidarité et consacrée aux Serres de LAEKEN.
- I4°.- 20/II un timbre poste à la valeur de 9 frs émis à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.
- I5°.- Le 27/II un timbre poste à la valeur de 9 frs, pour le 100ème anniversaire du décès du Père DAMIEN.
- I6°.- Le II/I2, un timbre poste à la valeur de 9 frs, à la mémoire du Prêtre Adolf DAENS.

* * * * *

Les petits mots de Marius STAQUET.

- Le comble de l'orgueil ?

- Affirmer qu'on est modeste .

)))))))))))

- Pour l'optimiste, le paon fait la roue.

Pour le pessimiste, il montre son derrière.

o o o o o o o o o o o o o o

- Le cocu n'a aucun droit de se plaindre.

- En l'épousant, sa femme ne lui a accordé que sa

- main, ce qui laissait supposer qu'elle entendait

- disposer du reste à sa guise.

SOCIAL

INFORMATION : INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES

DE GUERRE, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

SOINS DE SANTE. Que faire en cas d'hospitalisation.

I.- Si l'invalidé de guerre est affilié à une mutuelle.

- a.- Lors de son admission l'invalidé de guerre doit présenter son carnet de mutuelle et demander au préposé d'adresser la facture principale à la mutuelle.
- b.- L'invalidé de guerre signalera également, sa qualité d'invalidé de guerre (au moyen d'un feuillet de soin I.N.I.G.) ce qui permettra à la clinique de facturer à l'Institut National :
 - 1) la quote-part personnelle du patient dans les frais d'entretien. (chambre commune).
 - 2) le forfait médicaments (25 F. par jour).
 - 3) les spécialités pharmaceutiques non remboursables par la mutuelle.
 - 4) la quote-part patient correspondant à certaines prestations techniques (labo, kiné ; ; ;).
- C.- Si la clinique refuse d'appliquer le système tiers-payant pour cette facture, "quote-part patient ", il incombe à l'invalidé de guerre de :
 - payer le montant qui lui est réclamé par l'institution hospitalière.
 - solliciter l'intervention de l'institut en lui adressant la facture (voir remarque 3 ci-dessous) et en ayant soin d'y joindre la liste détaillée des médicaments délivrés (formulaire P). Si ce dernier document n'est pas joint à la facture, l'invalidé de guerre doit le réclamer à la clinique.

2.- Si l'invalidé de guerre n'est pas affilié à une mutuelle.

Lors de son admission, il doit présenter un feuillet de soins I.N.I.G. accompagné d'une déclaration écrite et signée de sa main certifiant qu'il n'est pas affilié à une mutuelle.

La clinique adressera la facture au tarif chambre commune à l'Institut National. Si l'institution hospitalière n'applique pas le système du tiers-payant pour la facture "quote-part patient", se référer à ce qui est dit ci-dessus au point C.

3.- REMARQUES IMPORTANTES.

- I-; Qu'il soit affilié à une mutuelle ou non, les suppléments demandés pour occupation d'une chambre particulière ou à deux lits, ainsi que les suppléments d'honoraires médicaux qui pourraient résulter de ce choix, sont à la charge de l'invalidé de guerre. Il en est de même pour ses débours personnels (téléphone, boissons, etc).
- 2.- Lorsque pour des raisons médicales, LA DIRECTION MEDICALE DE LA CLINIQUE décide le séjour en chambre particulière ou à deux lits, alors que le patient avait demandé une hospitalisation en chambre commune lors de son admission, la clinique ne peut facturer ni le supplément pour l'occupation d'une telle chambre, ni les suppléments d'honoraires.
- 3.- Afin d'éviter des doubles paiements ou tout autre malentendu, l'invalidé de guerre doit envoyer à l'institut la FACTURE ORIGINALE qui lui est adressée par la clinique. Il est évident qu'avant de transmettre ces documents, il peut en prendre des photocopies pour son usage personnel.

* * * * *





Les conseils de la BBL : Eurocard la monnaie internationale par excellence

La carte de paiement est entrée dans les mœurs, tant ses avantages sont évidents.

L'Eurocard est acceptée dans plus de quatre millions d'établissements en Belgique et dans 160 pays du monde.

Et, à l'étranger, plus de problème de change ni de contrôle de devises au passage des frontières.

Simple et sûre

Chaque mois, un relevé détaillé vous permet de contrôler vos dépenses. Et les paiements à l'étranger sont convertis en francs belges à un taux particulièrement avantageux.

Votre carte et votre signature suffisent pour régler vos paiements.

En cas de perte ou de vol de votre carte, il suffit de le signaler à Eurocard pour vous décharger de toute responsabilité d'un usage abusif.

Le confort Eurocard

Eurocard n'est pas seulement une carte de paiement. Elle vous offre également une large gamme de services complémentaires.

Eurocard est un des services que vous propose la BBL.

Pour en bénéficier, adressez-vous à votre agence BBL.

La BBL pense à vous...

